



PROCES VERBAL
N° 49/CNCMP/2019
DU 09/10

Le mercredi 9 octobre 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT RURAL

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de réhabilitation des barrages dans les Wilayas du Hodh El Gharbi et de l'Assaba en deux lots distincts, **Réf: lettre n° 166/CMD /MDR/SA reçue le 07 octobre 2019 .**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant ce qui suit:

- lot 1: infructueux
- lot 2: attribué au groupement IBG/CPVR/ECA pour un montant de 51 133 500 MRU TTC et un délai de 12 mois

2°/- **Examen** du complément d'informations relatif au projet de marché par entente directe pour la réalisation de 7 forages d'exploitation dans la Wilaya de l'Adrar, **Réf: lettre n° 161 CMD/MDR/SA reçue le 08 octobre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec ETS NEJAH pour un montant de 8 279 300 MRU HT et un crédit d'impôts de 2 049 784 MRU avec un délai d'exécution de 3 mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

3°/- **Examen** du PPM révisé de la DDFCA, Ref. Lettre N164 Reçue le 04 Octobre 2019.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM révisé pour l'année 2019.